

CJD – Poitiers Châtelleraut
Châtelleraut - 15 janvier 2008

Evolutions des contenus et des conditions du travail : vers de nouveaux métiers ?

Yves LASFARGUE

Sommaire

1. Quels sont les facteurs qui changent le travail et les métiers? Les TIC mais aussi de nombreuses autres innovations.
2. Quels sont les salariés n'utilisant pas les TIC ?
3. Contenus du travail actuels et futurs
4. Conditions de travail actuelles et futures
5. Vers de nouveaux métiers ?
6. Conclusion : tous les métiers ne sont et seront pas « hyper technologiques »

Yves Lasfargue :

- Chercheur et consultant, directeur de l'OBERGO (OBServatoire des conditions de travail et de l'ERGOstressie)

2004/2005 : Membre du groupe de réflexions sur les enjeux du « E-Travail » (créé par le Ministère du Travail et de l'Emploi)

1996/2005 : Membre du Conseil scientifique de l'ANACT (Association Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)

1993/2000 : Directeur du Créfac (CentRe d'Étude et de Formation pour l'Accompagnement des Changements)

1999/2000 : Président du groupe de travail "Nouvelles technologies, qualifications et formations dans le Secteur Public" du Commissariat Général du Plan et

1999/2001 : Expert auprès du Comité Economique et Social européen.

1998/1999 : Animateur du groupe "Commerce électronique et emplois" de la mission Lorentz (Ministère de l'Économie)

1996/1998 : Membre du groupe d'experts de haut niveau de la Communauté européenne, à Bruxelles, chargés d'étudier les effets sociaux et sociétaux de la Société de l'Information.

Auteur de : « Halte aux absurdités technologiques » - Editions d'Organisation - Paris - 2003

« KIT de mesure de la pénibilité et du bien être dans la société de l'information » - 2008 (téléchargeable sur le site www.ergostressie.com)

Livre à paraître au 1^{er} trimestre 2008 : « Management de la qualité de vie au travail » d'Yves Lasfargue et Pierre Mathevon, médecin du travail

OBERGO - 7, rue de l'arbre aux 40 écus 92390 Villeneuve la Garenne FRANCE Téléphone : +33 (0) 6 81 01 98 72

Courriel : yves.lasfargue@wanadoo.fr

Site internet sur l'analyse des conditions de travail : mesure de l'ergostressie, droits des salariés et les intranets syndicaux, dangers de la bulle sociale Internet, négociation du télétravail :

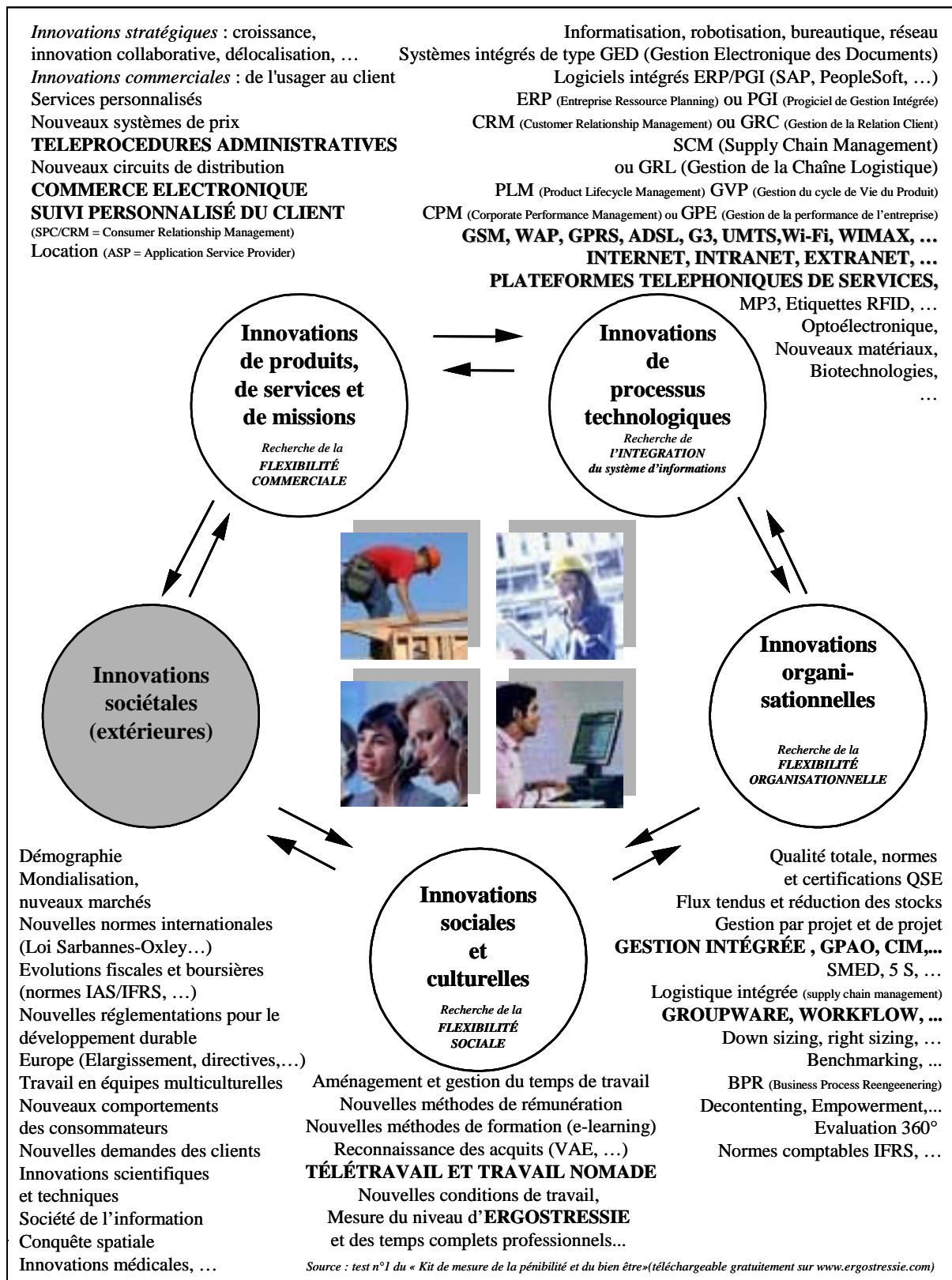
www.ergostressie.com



L'ensemble des tests et logiciels OBERGO, en particulier le système expert LUCIDITY 1, 2, 3 © sont mis gratuitement à disposition sous un [contrat Creative Commons](http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/)

(voir tous les détails sur le site : <http://creativecommons.org/>)

1 - QUELS SONT LES FACTEURS QUI CHANGENT LE TRAVAIL ET LES METIERS? LES TIC, MAIS AUSSI BEAUCOUP D'AUTRES INNOVATIONS



C'est tout le système d'innovations de la Société de l'information qui agit sur l'évolution du travail et des métiers... et sur l'évolution des conditions de travail et de vie.

2 - QUELS SONT LES ACTIFS N'UTILISANT PAS LES TIC ?

		Ensemble de la population de + de 12 ans (51 millions)		A	B	C
				Téléphone mobile	Micro-ordinateur	Internet
				Population NON EQUIPEE en téléphone mobile (1 % n'est équipée ni de téléphone fixe, ni de mobile)	Population active qui n'a pas accès à 1 ordinateur au travail	Population NON INTERNAUTE
				51 000 000	35 000 000	51 000 000
Ensemble de la population concernée		51 000 000				
Genre	Homme	24 480 000		24%	47	39
	Femme	26 520 000		28%	48	50
Age	12 - 17 ans	5 100 000		30		5
	18 - 24 ans	5 610 000		3	57	19
	25 - 39 ans	13 260 000		9	47	26
	40 - 59 ans	14 790 000		23	54	48
	60 - 69 ans	5 610 000		42	59	8
	70 ans et plus	6 630 000		69		95
Diplôme	Aucun, Cep	12 750 000		49	86	86
	Bepc	16 830 000		22	67	54
	Bac	7 650 000		12	43	27
	Diplôme du supérieur	9 180 000		14	25	15
	Individu âgé de 12 à 17 ans	5 100 000		30		5
Profession	Indépendant	2 550 000		19	67	56
	Cadre supérieur	3 570 000		11	21	5
	Profession intermédiaire	6 120 000		12	26	11
	Employé	8 160 000		14	57	36
	Ouvrier	6 630 000		11	80	48
	<i>Total des actifs</i>	27 030 000		12%	51%	31%
	Reste au foyer	5 100 000		38		78
	Retraité	10 710 000		57		88
	Elève – étudiant	8 160 000		21		11
				40		64
Revenus mensuels du foyer	Inférieurs à 900 €/mois	5 610 000		36		60
	Entre 900 et 1 500 €	12 240 000		25		49
	Entre 1 500 et 2 300 €	13 770 000		13		34
	Entre 2 300 et 3 100 €	10 200 000		13		20
	Supérieurs à 3 100 €	9 180 000				
Lieu de résidence	Moins de 2 000 habitants	13 260 000		31		50
	De 2 000 à 20 000 hab.	8 670 000		29		48
	De 20 000 à 100 000	6 630 000		18		52
	Plus de 100 000 habitants	14 790 000		21		43
	Paris/agglo. Paris.	7 650 000		22		28
Ensemble de la population	51 000 000		26%	51%	45%	
<i>Nombres de personnes n'utilisant pas ces 3 technologies en 2006</i>				13 millions de personnes	14 millions d'actifs	23 millions de personnes

Calculs faits en partant de l'enquête CREDOC réalisée en 2006 pour l'ARCEP et publiée en octobre 2006 - <http://www.credoc.fr/>

51% des actifs n'utilisent pas les TIC au travail !

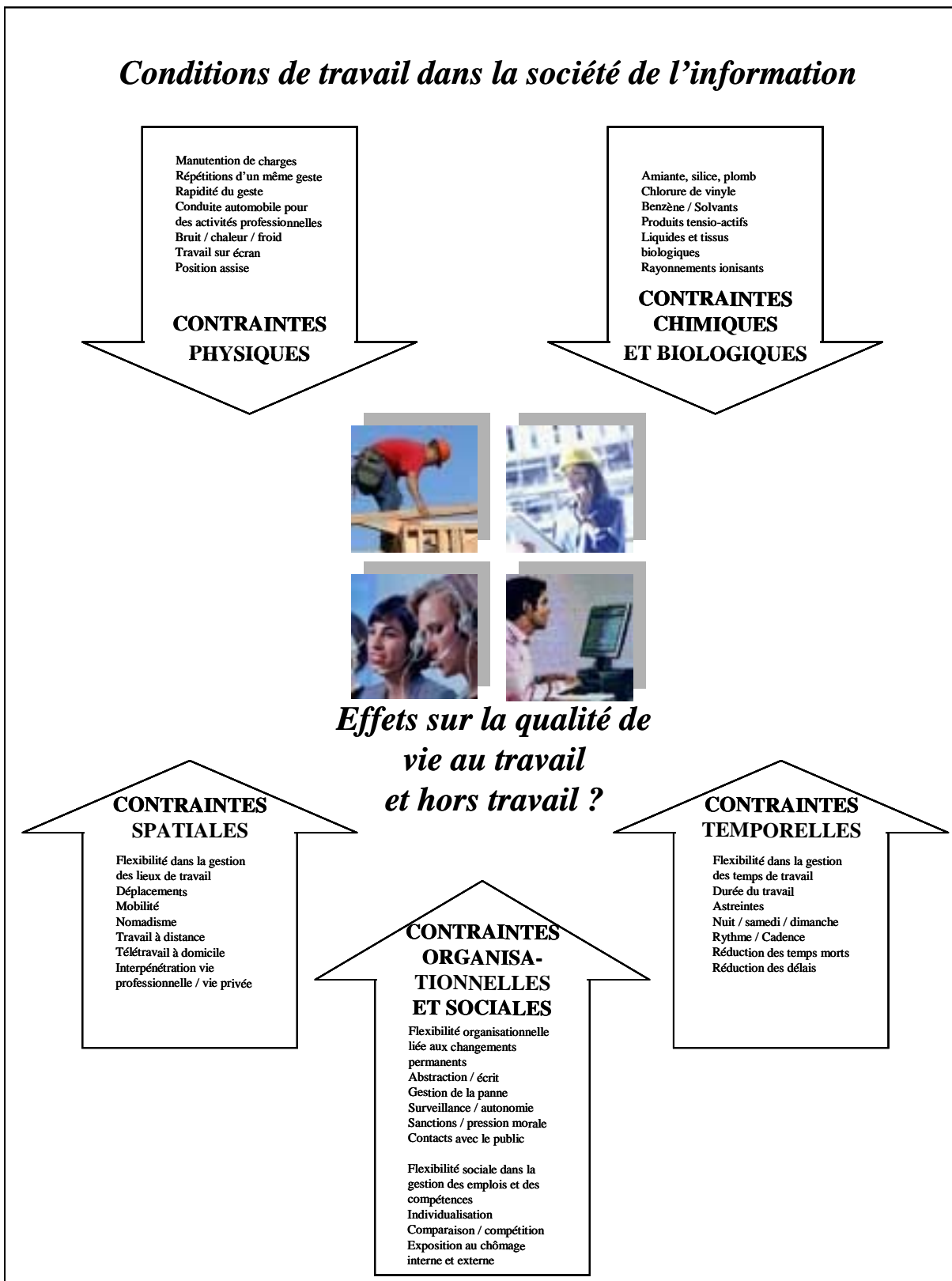
Remarque 1 : ce pourcentage de non-utilisateurs baisse peu depuis quelques années (52% en 2004, 55% en 2005, 51% en 2006 mais l'enquête 2007 n'a pas encore été publiée par le Crédoc)

Remarque 2 : par contre le nombre d'abonnement à Internet a augmenté de 13% entre juin 2006 et juin 2007. Il ne faut pas confondre les différentes vitesses de diffusion...

3 – CONTENUS DU TRAVAIL ACTUELS ET FUTURS

Caractéristiques du travail actuel	<i>Evolutions futures ?</i>
<p>1 - ABSTRACTION NUMERIQUE <i>Données et modes d'emploi sont visualisés et écrits sur un écran</i></p>	
<p>2 - INTERACTIVITÉ <i>Dialogue homme/machine selon la logique du logiciel Mode d'emploi arborescent à apprendre par apprentissage</i></p>	
<p>3 - ABONDANCE <i>Très nombreuses données écrites et multimédia mises à notre disposition (indicateurs, ...)</i></p>	
<p>4 - CHRONOPHAGIE <i>Liée à l'abondance des données et aux temps d'apprentissage obligatoire sans fin</i></p>	
<p>5 - VULNÉRABILITÉ <i>Multiplication des pannes dues à la complexité technique et à la cybercriminalité</i></p>	
<p>6 - LOGIQUE CONTRACTUELLE <i>Respect de la LETTRE plus que de l'ESPRIT d'une procédure ou d'un contrat écrit</i></p>	
<p>7 - QUALITÉ TENDUE <i>Bien faire du premier coup sans stock de sécurité en respectant des délais courts</i></p>	
<p>8 - RESEAUX <i>Agir à distance : télétravail, téléachat, groupware, travail en équipe virtuelle, ...</i></p>	
<p>9 - NOMADISME <i>Nombreux lieux de travail et déplacements : interpénétration vie professionnelle / vie privée</i></p>	
<p>10 - TRANSPARENCE ET INSTANTANEITE <i>Tout ce qui est sur les réseaux est transparent et peut être diffusé instantanément</i></p>	
<p>11 - AUTONOMIE/CONTROLES <i>Tendance à plus d'autonomie mais aussi à plus de contrôles</i></p>	
<p>12 - CYBER HIERARCHIE <i>Procédures à respecter + responsables à distance = "servitude volontaire"</i></p>	

4 – CONDITIONS DE TRAVAIL ACTUELLES ET FUTURES



Stress pour les uns, plaisir pour les autres ...

Pour évaluer la qualité de vie au travail, il faut mesurer le niveau d'ergostressie, ou charge de travail ressentie, combinaison de la fatigue physique, de la fatigue mentale, du stress et du plaisir (www.ergostressie.com)

Evolutions des conditions de travail depuis la diffusion large des TIC: amélioration ou dégradation de la qualité de vie au travail ?

Evolutions récentes

1 984	1 991	1 994	1 998	2 002	2 003	2 005	2 005
Enquête DARES	Enquête DARES	Enquête DARES SUMER	Enquête DARES	Enquête INSEE DARES	Enquête DARES SUMER	Enquête Fondation européenne	Enquête DARES
en France	en France	en France	en France	en France	en France	en Europe	en France

INDICATEURS DE PENIBILITE AU TRAVAIL : CONTRAINTES PHYSIQUES TRADITIONNELLES							
↙ ↘ ↙ ↘ ↙ ↘ ● ↙ ↘	Positions, postures, manutention et travail répétitif						
	1	Position debout plus de 20 h / semaine			28,3%		26,7%
	2	Rester longtemps dans une posture pénible	16,0%	29,0%	37,3%		34,2%
	3	Port de charges lourdes	22,0%	31,0%	38,0%		39,0%
	4	Manutention de charges lourdes plus de 10 h /semaine			12,5%		11,8%
	5	Répétition continue d'un même geste	20,0%	30,0%	29,0%		
	6	Répétition d'un geste plus de 10 h / semaine			12,5%		9,0%
	Bruits, automobiles et écrans						
	7	Exposition à un bruit supérieur à 85 dbA			13,0%		18,2%
8	Conduite automobile professionnelle			22,9%		26,5%	
9	Travail sur écran plus de 20 h / semaine			11,9%		22,1%	
INDICATEURS DE PENIBILITE AU TRAVAIL : CONTRAINTES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES							
↙ ↘	10	Exposition au moins à un produit chimique			33,8%		37,0%
	11	Exposition aux risques biologiques			10,2%		12,2%
INDICATEURS DE PENIBILITE AU TRAVAIL : CONTRAINTES TEMPORELLES							
↙ ↘ ● ●	12	* Travailler plus de 40h/semaine			29,1%		20,4%
	13	* Travailler de nuit			11,7%		12,7%
	14	* Travailler le samedi			46,4%		43,4%
	15	* Effectuer des astreintes			5,5%		10,2%
INDICATEURS DE PENIBILITE AU TRAVAIL : CONTRAINTES SPATIALES							
↙ ↘	16	* Travailleurs nomades(ù chez les cadres)					9,0%
	17	* Télétravailleur à domicile (% chez les cadres)					19,0%
INDICATEURS DE PENIBILITE AU TRAVAIL : CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES ET SOCIALES							
↙ ↘ ● ● ● ● ● ● ● ●	Autonomie : rythme de travail et délais imposés						
	18	* par les contrôles permanents de la hiérarchie			28,4%		25,5%
	19	* par un contrôle informatisé			14,5%		27,2%
	20	* par des délais inférieurs à 1 heure	5,0%	16,0%	23,2%		25,0%
	Autonomie : contraintes commerciales						
	21	Etre en contact direct avec le public		60,0%	62,3%		68,3%
	Demande extérieure obligeant à une réponse immédiate						
	22	* pour les employés			60,1%		62,5%
	23	* pour les ouvriers			34,0%		41,2%
	24	Devoir fréquemment interrompre une tâche pour en faire une autre non prévue			46,2%		56,4%
Crainte de sanctions en cas d'erreurs							
Erreur dans le travail pouvant entraîner :							
25	* des conséquences graves pour la qualité du produit ou du service		60,0%	65,0%			
26	* des sanctions graves		46,0%	60,0%			

Sources : DARES (organisme d'études du Ministère de l'Emploi - http://www.travail.gouv.fr/etudes/etudes_h.html)

EFFETS DES CONDITIONS DE TRAVAIL SUR LA SANTE							
↙	27	Personnes déclarant souffrir d'un problème de santé				25,9%	
	28	Personnes déclarant souffrir d'un problème de santé lié au travail				1,3%	
	Personnes déclarant ressentir des douleurs liées à leur travail						
	29	* Douleurs dorsales					24,7%
	30	* Fatigue générale					22,6%
↙ ↘ ↙ ↘	31	* Stress					22,3%
	32	* Maux de tête					15,5%
	BAISSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DEVELOPPEMENT DES MALADIES PROFESSIONNELLES						
↙ ↘ ↙ ↘	33	Fréquence des accidents du travail pour 1000 salariés	57,6	54,0		43,0	40,0
	34	Nombre de maladies professionnelles déclarées/an			17 800	41 200	44 000
	35	<i>dont (TMS : Troubles musculo-squelettiques)</i>			12 000	28 500	
	36	<i>dont affections dues à l'amiante</i>			2 130	5 885	
... ET POURTANT L'ESPERANCE DE VIE CONTINUE DE CROITRE							
↙ ↘	37	Femmes (en années)	78,4		82,4	83,0	83,5
	38	Hommes	70,2		74,8	75,9	76,0

Sources : Fondation européenne de conditions de travail - Dublin - www.eurofound.ie - CNAMTS (accidents du travail et maladies professionnelles) et INSEE (durée de vie)

Intensification du travail : principaux points noirs

Il faut remarquer que :

- la plupart de ces évolutions ne sont pas liées spécifiquement à l'utilisation des TIC, mais sont la conséquence des effets de l'ensemble des innovations commerciales, technologiques, organisationnelles et sociales
- certaines évolutions sont positives (baisse des accidents du travail, ...) et d'autres négatives (bruits, exposition à des risques chimiques, ...)

D'autres peuvent être soit source de stress, soit source de plaisir (contacts avec les clients, télétravail, ...)

5 – VERS DES NOUVEAUX METIERS ?

On peut regrouper en 4 familles les compétences demandées dans la société de l'information:

* *Des compétences, savoir-faire opérationnel*: par exemple, pour certains, la maîtrise des outils liés aux T.I.C. et leurs différents champs d'application: traitement de texte, tableur, PAO, capacité à effectuer des recherches sur Internet, capacité à produire un document comportant du texte, des tableaux, des images.

* *Des compétences, connaissances professionnelles*: compétences professionnelles de métier (savoirs scientifiques, savoirs techniques de la fonction, savoirs techniques du produit, ...).

* *Des compétences, stratégies de résolution de problème*: elles font appel à l'acquisition de mécanismes mentaux. Il s'agit de savoir par exemple interpréter et finaliser des cahiers des charges, hiérarchiser les actions à entreprendre pour en dégager des priorités,...

* *Des compétences sociales*: il s'agit de connaître les règles et les procédures des institutions. Plusieurs savoirs sont alors mobilisés: savoir sur l'organisation économique et sociale de l'organisation, savoir sur l'organisation en réseau,...

Dans l'analyse des compétences, il faut se méfier des généralisations simplistes.

Par exemple le niveau nécessaire des compétences TIC est très différent d'un métier à l'autre. En s'appuyant sur les études des chercheurs du LENTIC, laboratoire de l'Université de Liège, on peut définir une typologie des métiers selon l'importance des compétences « TIC » et des compétences « non - TIC ».

Les 5 types de métiers par rapport à la compétence TIC




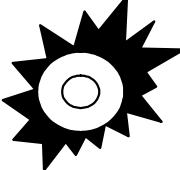
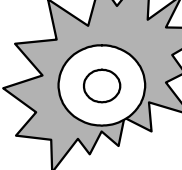


Métiers de Type 1	Métiers de Type 2	Métiers de Type 3	Métiers de Type 4	Métiers de Type 5
				
TIC = cœur de métier	"Nouveaux métiers" = regroupement de logiques professionnelles autrefois distinctes	Métiers dont la compétence TIC est importante mais secondaire	Métiers dont la compétence TIC est peu importante (les TIC sont dans l'environnement)	Métiers dont la compétence TIC est non nécessaire ou peu importante
<i>informaticien</i> <i>électricien</i>	<i>webmaster</i> <i>bio - informaticien</i>	<i>comptable</i> <i>Assistant(e)</i> <i>médecin</i> <i>biologiste</i>	<i>vendeur magasin</i> <i>caissière superm.</i>	<i>aide - ménagère</i> <i>maçon</i> <i>plombier</i> <i>coiffeur</i>
Légende :  compétences TIC  autres compétences				

Schéma LENTIC complété par Yves Lasfargue

Tous les métiers n'ont pas à traiter de l'information numérisée à distance

Il faut être conscient que tous les métiers n'ont pas besoin de traiter de l'information numérisée à distance: il est probable que se développeront des emplois « sans abus de technologie » ou « hypotechnologiques ».

Quels recrutements en 2007 ?

Besoin de compétences TIC dans ces emplois (2) ==>
 Nombre de recrutements déclarés par les entreprises (1)

		Métiers type 1	Métiers type 2	Métiers type 3	Métiers type 4	Métiers type 5
V07 Employés et agents de m. de l'hôtellerie (serveurs, maîtres d'hôtel...)	101 462			30 439	71 023	
V13 Agents d'entretien	65 900			26 360	19 770	19 770
S01 Animateurs socioculturels, de sport et de loisirs	62 171			31 086	18 651	12 434
V06 Caissiers, employés de libre-service	43 548			34 838	8 710	
V02 Représentants, VRP	37 719			37 719		
V11 Employés de maison et assistantes maternelles (y.c. aides à domicile)	36 380			3 638	14 552	18 190
C03 Ingénieurs et cadres spécialistes de l'informatique (sauf techn.-commerciaux)	36 325	36 325				
V09 Cuisiniers	34 866			6 973	13 946	13 946
O02 Maçons qualifiés	31 830			3 183	9 549	19 098
A03 Secrétaires, assistantes	28 973			28 973		
A05 Agents et hôtesses d'accueil, standardistes	25 899			20 719	5 180	
Z03 Conducteurs routiers et grands routiers	24 979			14 987	9 992	
V05 Vendeurs autres qu'en alimentation et équipement de la personne	24 617			12 309	9 847	2 462
C06 Cadres commerciaux et technico-commerciaux	24 256			24 256		
V12 Agents de gardiennage et de sécurité	19 907			7 963	5 972	5 972
C02 Ingénieurs et cadres d'études et de recherche	19 399		19 399			
I13 Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires	18 550			7 420	5 565	5 565
Z08 Ouvriers non qualifiés de la manutention	17 819			7 128	5 346	5 346
I24 Autres ouvriers non qualifiés de l'industrie	17 819			7 128	5 346	5 346
S06 Aides-soignants	16 989			10 193	5 097	1 699
V03 Vendeurs en alimentation	15 100			4 530	10 570	
V04 Vendeurs en équipement de la personne et articles de sport	13 244			6 622	6 622	
Z02 Coursiers, conducteurs-livreurs	12 715			2 543	6 358	3 815
I08 Ouvriers qualifiés de la mécanique (soudeurs, monteurs, mécaniciens, ajusteurs...)	12 452			6 226	3 736	2 490
S05 Professions paramédicales (tech. médicaux, préparat. pharmacie, spécial. rééduc. ...)	11 310			7 917	3 393	
V08 Bouchers, charcutiers, boulangers	10 635			3 191	3 191	4 254
O05 Peintres et ouvriers qualifiés des finitions du bâtiment	10 395			4 158	4 158	2 079
S07 Infirmiers, sages-femmes	9 588			1 918	4 794	2 876
I23 Autres ouvriers qualifiés de l'industrie	9 062			1 812	1 812	5 437
V10 Coiffeurs, esthéticiens, manucures	8 647			865	3 459	4 324
Besoins en main d'œuvre (30 premiers métiers les plus recherchés)	802 556	36 325 5%	19 399 2%	355 092 44%	256 637 32%	135 103 17%
Besoins en main d'œuvre (autres métiers hors les 30 premiers)	420 800	33 664 8%	8 416 2%	155 696 37%	147 280 35%	71 536 17%
Besoins en main d'œuvre (ensemble des métiers de l'enquête UNEDIC)	1 223 356	69 989 6%	27 815 2%	510 788 42%	403 917 33%	206 639 17%
					610 556 50%	

(1) Source des nombres de recrutements : Enquête annuelle "Besoins de Main d'Œuvre" (BMO 2007) - Unédic - Assédic (Avril 2007)

(2) Estimations des répartitions par types de métiers - Yves Lasfargue

Emplois "hypo technologiques"?

Estimations par Yves Lasfargue des répartitions par types de métiers selon la typologie ci -après :
 Métiers de type 1 : le "cœur" de logique professionnelle est bâti sur des compétences spécifiques en TIC.
 Métiers de type 2 : combinaison compétences spécifiques / compétences TIC de niveau élevé
 Métiers de type 3 : le cœur de la logique professionnelle est bâti sur des compétences spécifiques avec nécessité d'une bonne maîtrise des TIC
 Métiers de type 4 : le cœur de la logique professionnelle est bâti sur des compétences spécifiques avec nécessité d'une faible maîtrise des TIC
 Métiers de type 5 : le cœur de la logique professionnelle est bâti sur des compétences spécifiques sans nécessité de maîtrise des TIC

Faut-il croire les discours sur les nouvelles générations ?

La classification suivante est utilisée par les sociétés de l'Internet pour leurs études marketing. Cette classification comporte trois grandes familles :

- **Digital natif** : né avec la PlayStation, le téléphone mobile, la photo numérique, l'iPod. Pour lui, le courriel est déjà dépassé, remplacé par SMS, chats et autres outils synchrones.

- **Digital Immigrant** : né analogique, il a fait un effort pour s'adapter, mais gardera toujours son *accent* analogique.

- **Analogiste** : n'a pas encore pris le virage. Il fait lire ses courriels par sa secrétaire qui les imprime pour les lui transmettre. Il en reste, beaucoup, mais ils seront en minorité dans cinq ans.

Source : étude CAP GEMINI de janvier 2008 « Digital Natives: How Is the Younger Generation Reshaping the Telecom and Media Landscape » qui étudie la génération des 15-24 ans.

À lire...

Rapports officiels de la Commission Européenne sur les enjeux sociaux de la société de l'information

- Toutes les directives européennes et tous les rapports européens depuis 1993 sur la société de l'information sont accessibles sur le site internet : www.europa.eu/int/ (lecture et téléchargement possible). Parmi ces textes :

- "Construire la Société de l'information pour tous" - janvier 1996 et "Vers la Société européenne de l'Information" - juin 1997 - Rapports du groupe de 14 experts dont a fait partie Yves Lasfargue - Rapports disponibles en français, anglais et allemand (<http://www.ispo.cec.be/hleg/hleg.htm> ou le commander à l'adresse suivante : hleg@fse.dg5.cec.be)

Rapports officiels français sur les évolutions du travail et la société de l'information

Tous les rapports français récents (plus de 70 rapports très intéressants depuis 1997) sur la société de l'information sont indiqués sur le site internet : www.internet.gouv.fr (lecture et téléchargement possible). Parmi ces textes :

- "Commerce électronique : une nouvelle donne pour les consommateurs, les entreprises, les citoyens et les pouvoirs publics" - rapport du groupe de Francis Lorentz, auquel participait Yves Lasfargue - Documentation française 1999 (www.internet.gouv.fr).

- Organisation du travail, Métiers et Formation dans la Fonction Publique - Commissariat Général du Plan - Mission Lasserre - Rapport complémentaire des groupes 1 et 2 - Documentation Française - mars 2000 - Présidents des groupes: Alain d'Iribarne et Yves Lasfargue - Rédactrice du rapport : Christine Afriat (www.plan.gouv.fr)

- Nombreux rapports du Conseil Economique et Social sur le travail (www.ces.fr)

Accords européens (accords signés par la confédération Européenne des syndicats de salariés et d'employeurs)

Accord-cadre sur le télétravail, signé le 16 juillet 2002

Accord-cadre sur le stress au travail du 8 octobre 2004.

Accord-cadre européen sur le harcèlement et la violence au travail signé le 26 avril 2007.

Accords français

Accord sur le télétravail, signé le 19 juillet 2005 par les partenaires sociaux français (le texte intégral + commentaires sur les accords européens et français se trouvent sur le site <http://www.ergostressie.com>).

Accord CEGETEL sur les conditions de vie professionnelles du 1^{er} octobre 2003

Documents d'entreprise

1998 : création d'un observatoire médical du stress chez Renault

2007 : création d'un Observatoire de la qualité de la vie au travail chez EDF

2007 : différentes actions sur la qualité de vie au travail chez Renault, Peugeot et à l'EDF suite à des suicides au travail

Quelques livres sur Internet, les TIC et les nouvelles organisations et le travail

1 - "Face aux feux du soleil" - Isaac ASIMOV - 1957 (Collection J'ai lu - Science fiction)

2 - "La logique de l'honneur" - Philippe d'Iribarne - Le Seuil - 1989

3 - "Techno mordus, Techno exclus? Vivre et travailler à l'ère du numérique" - Yves Lasfargue - EO/Les Echos Paris - 2000

4 - "Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France" Christian Baudelot et Michel Gollac - Fayard - 2003

5 - "La chaîne invisible. Travailler aujourd'hui : flux tendu et servitude volontaire" - Jean-Pierre Durand - Le Seuil 2004

6 - "Les désordres du travail, enquête sur le nouveau productivisme" Philippe Askenazy - La République des idées/Le Seuil

7 - "Le droit du travail à l'épreuve des NTIC" Jean- Emmanuel Ray- Editions Liaisons - Paris - 2005

8 - « Le travail intenable. Résister collectivement à l'intensification » - Laurence Théry - Éditions La Découverte - 2006

9 - « Travailler peut nuire gravement à votre santé » - Annie Thébaud-Mony - Éditions La Découverte - 2007

10 - « Management de la qualité de vie au travail » - Yves Lasfargue et Dr Pierre Mathevon, médecin du travail - OCTARES - (à paraître en 2008)



«Un grand coup d'air frais sur la pensée unique qui entoure parfois les nouvelles technologies.»

Le Nouvel Observateur du 5 juin 2003



"Un livre brûlot contre " le technologiquement correct"

01 Informatique du 2 mai 2003



« C'est un nouveau pavé dans la mare. Qui possède un triple mérite. Primo, l'ouvrage est agréable à lire. Secundo, il évite les pièges de la technophobie. Tertio, il est concret, tout est argumenté et documenté, avec notamment des témoignages de professionnels et d'experts. Une lecture profitable pour les managers et les directeurs de ressources humaines »

L'Usine Nouvelle du 29 mai 2003



« Yves Lasfargue dénonce aujourd'hui le discours de ceux qui voudraient imposer à tous l'utilisation d'Internet »

L'Express du 29 mai 2000



« Quant aux autres, ils ne devraient pas manquer de regarder désormais d'un tout autre oeil l'écran gris de leur micro-ordinateur " - Le Monde du 13 mai 2003



« Et on ne peut que vous conseiller de lire l'ouvrage d'Yves Lasfargue, ... » Le Monde Informatique du 20 juin 2003



"Halte aux absurdités technologiques"
Yves Lasfargue

Editions d'Organisation - 2003
238 pages - 22 €

ISBN : 2-7081-2915-5